



Nations Unies. Sans des troupes entraînées et équipées pour servir de tampon entre les armées israélienne et égyptienne, la résolution des Nations Unies n'aurait été qu'un simple bout de papier.

Il faut nous rendre compte que des proclamations ou des protestations ne suffiront pas à sauvegarder notre souveraineté et notre intégrité territoriale. En ce qui a trait à notre souveraineté sur l'Arctique, nous avons besoin d'une capacité militaire pour contrer les menaces, virtuelles ou réelles, que posent les incursions clandestines dans nos eaux ou les intrusions dans notre espace aérien. Ce n'est pas là une question de choix ou de commodité politique. C'est une question de responsabilité nationale.

Par ailleurs, nous devons nous rappeler que depuis plus de 35 ans, la défense du Canada n'est pas seulement une affaire nationale, mais une obligation inhérente à notre appartenance à l'Alliance. À ce propos, je me souviens d'un grand Canadien qui a incarné personnellement les quatre facettes de la politique canadienne en matière de sécurité. En sa qualité de soldat, de pacificateur, de diplomate et de spécialiste du contrôle des armements, le regretté général E.L.M. Burns a personifié la cohérence et la compatibilité parfaites de chacun de ces rôles dans la conduite de la politique canadienne de sécurité. C'est sans doute lui, Tommy Burns, qui a offert la meilleure synthèse du contrôle des armements quand il a déclaré qu'il devait y avoir un dialogue entre les partisans de la sécurité par l'armement et les partisans de la sécurité par le désarmement. Aucun élément ne peut à lui seul fournir toutes les réponses.

Les décisions que notre gouvernement a prises ont toutes visé d'abord et avant tout à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde et, par le fait même, au Canada. Ces décisions n'ont pas été faciles à prendre. Les choix ont été parfois pénibles. Nous avons décidé, par exemple, que le Canada doit avoir les moyens d'assurer l'accès aux eaux de l'Arctique afin de favoriser le développement de cette région, de telle sorte qu'il y ait toujours surveillance effective de tout le territoire canadien.

Nous avons décidé de renforcer notre présence militaire en Europe pour contribuer davantage à la défense collective de l'Alliance et à la dissuasion de toute



L'ambassadeur James Goodby (à gauche) s'adressant aux membres du Groupe consultatif lors de la table ronde sur les négociations de Genève. À la droite se trouve Eugeni Goussarov. Le modérateur est John Halstead.

agression militaire. En consolidant les moyens de dissuasion conventionnels de l'OTAN, nous deviendrons moins dépendants des armes nucléaires, objectif que nous visons tous, j'en suis certain.

Nous avons aussi, plus tôt cette année, signé un accord avec les États-Unis en vue de moderniser les systèmes d'alerte radar installés au Canada, afin de respecter nos obligations en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord. Nous avons décidé de participer à la force de maintien de la paix dans le Sinaï pour aider à préserver la paix entre l'Égypte et Israël et créer un climat où les blessures qui déchirent cette partie du monde auront quelque chance de se cicatriser.

Enfin, comme vous le savez tous, notre gouvernement s'est dit fermement convaincu en janvier de cette année que la recherche relative à l'Initiative de défense stratégique était l'expression d'une prudente sagesse, étant donné que l'URSS se livre déjà à des recherches semblables. Nous sommes toujours de cet avis.

Ceci dit, nous avons décidé en septembre que nous ne participerons pas à l'IDS sur la base d'une coopération de gouvernement à gouvernement. Nous avons jugé en effet que nos priorités gouvernementales portaient davantage sur la technologie de la vérification dans l'espace extra-atmosphérique que sur des études de faisabilité de systèmes d'armes basés dans l'espace.

À la base de toutes ces décisions, il y avait chez nous une ferme volonté de voir un Canada fort et indépendant tra-

vailler de concert avec d'autres pays dans l'intérêt de notre sécurité à tous. En ce qui concerne plus précisément le désarmement et le contrôle des armements, notre gouvernement s'est fixé six objectifs précis :

- la négociation de réductions radicales des forces nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique;
- le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- l'appui du Traité sur l'interdiction absolue des essais nucléaires;
- la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;
- et l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

La reprise des négociations de Genève et le succès remporté lors de la révision du Traité sur la non-prolifération, qui a pris fin le mois dernier, nous ont rapprochés des deux premiers objectifs. Il est impérieux que ces négociations aboutissent à des réductions considérables des arsenaux nucléaires et que toute réduction initiale soit irréversible, afin que le mouvement amorcé se poursuive à l'avenir dans le sens voulu, celui d'une baisse constante des armements. Voilà ce que j'appellerais un « gel » nucléaire qui fonctionne.

Les quatre autres objectifs sont poursuivis dans des instances connexes : la Conférence de Genève sur le désarmement, la Conférence de Stockholm et les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces. Les délégations canadiennes présentes à ces